



FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

TELETRAVAIL
CADRE LEGAL ET ORGANISATION POUR
FACILITER LE TRAVAIL D'EQUIPE A DISTANCE

7H / 1 JOURNEE

Par **Audrey Boistel** Titulaire d'un DEA en droit social et spécialiste de l'activité artistique et du droit du travail, elle est co-directrice adjointe du Ballet du Nord - Centre Chorégraphique National - à Roubaix.

Cette formation vous permettra d'appréhender le cadre légal du télétravail, de le formaliser et d'identifier des clés de réussite pour soutenir le travail d'équipe à distance.

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de :

- comprendre les enjeux du télétravail et la réglementation applicable
- apprécier les risques professionnels inhérents à cette pratique
- formaliser le télétravail
- identifier les conditions de réussite pour faciliter le travail d'équipe à distance

Publics concernés

Toute personne se questionnant sur cette problématique, chargée d'encadrer ou de coordonner le travail d'équipe ou détenant une fonction de représentant du personnel.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucune connaissance préalable autre que d'être en situation de coordonner le travail d'équipe concernée par le télétravail, qu'il soit partiel ou total.

Contenu de la formation *Il pourra être adapté en fonction de la composition du groupe.*

Introduction : statistiques, situation sanitaire, état du dialogue social...

Le cadre légal du télétravail

- la définition légale du télétravail
- le télétravail : l'imposer, le cadrer, le refuser
- l'accord du salarié
- la réversibilité du télétravail
- les possibilités de recourir au télétravail en l'absence d'accord ou de charte

Le contrat de travail et l'avenant

- formaliser le télétravail par un accord collectif ou une charte
- les clauses obligatoires de l'accord ou de la charte
- les clauses facultatives de l'accord ou de la charte

Veiller au bon déroulement du télétravail

- les équipements de travail et les frais professionnels
- la durée du travail
- le droit à la déconnexion

Le statut du télétravailleur

- un salarié comme les autres : durée du travail, frais professionnels...
- la santé et la sécurité du télétravailleur : droit à la déconnexion

Identifier les leviers et les freins pour un télétravail réussi

- notion d'autonomie et de charge de travail
- équité entre les salariés
- quelques clés de management à distance

Modalités pédagogiques

Cette formation alterne **exposé théorique** (apports théoriques, pédagogie interrogative) et **exercice pratique**, via notamment des exemples de bonnes pratiques mobilisables par les participants (pédagogie active interrogative). **La pédagogie active est priorisée**, par des mises en situation et cas pratiques, exercices individuels, conseils personnalisés à chaque personne suivant la formation). Les **supports pédagogiques** et les **références bibliographiques** sont fournis à chaque participant.e.s pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

Modalité d'accès, de suivi et d'évaluation

Avant la formation, chaque personne souhaitant participer à la formation est invitée à compléter un questionnaire de positionnement permettant d'exprimer directement à la responsable pédagogique sa situation et ses attentes.

Une feuille de présence est signée par demi-journée pour les formations en présentiel.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide d'auto-diagnostic, de mises en situation, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition des personnes ayant participé à la formation.

Une attestation individuelle de fin de formation est remise aux personnes ayant assidument participé à la formation.

Une évaluation « à froid » est réalisée environ 3 mois après la fin de la formation pour appréhender les résultats de la formation.

Moyen et accessibilité

Taille du groupe : **entre 4 et 10 personnes.**

En dessous de ce seuil, Filage se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation.

Une session de formation peut être programmée dès lors qu'un groupe de 4 personnes se crée.

La formation se déroulera en Présentiel. En fonction du nombre et de la composition des stagiaires, elle se tiendra dans une de nos structures lilloises partenaires (à déterminer).

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans certaines salles de structures partenaires. Contactez-nous pour que nous prenions les dispositions nécessaires pour vous accueillir au mieux. D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Filage est doté d'une référente handicap et peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Tarifs et modalités d'inscription

Tarif pour une personne : **250€ HT** + 50€ (TVA 20%) = 300€ TTC

Prise en charge et financement : Contactez-nous, nous pouvons vous conseiller sur les possibilités de prise en charge en lien avec nos partenaires réguliers ([AFDAS](#), [Pôle Emploi](#)...). (Attention les délais de traitement des demandes de prise en charge des opérateurs publics peuvent varier de 2 à 4 semaines).

Date limite d'inscription : inscription définitive au plus tard 8 jours avant le début de la formation, selon nos [Conditions générales de vente](#).

Contact : Anne-Sophie MELLIN / responsable pédagogique et référente handicap **03 20 47 81 72 – formation@filage.fr**

FILAGE – 7b rue de Trévis, Lille (59) – N° de déclaration d'activité: 32 59 10645 59 – Siret : 892 090 424 000 11

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DU PROGRAMME DES FORMATIONS SUR WWW.FILAGE.FR